

## Louer 3 ans et vendre à un descendant

## Par marie76, le 03/06/2008 à 16:41

## Bonjour,

Ma belle-mère et son frère cherchent à louer la maison de leurs parents, qui sont tout 2 en maison de retraite et, malheureusement, plus "sein d'esprit".

Dans un 1er temps la famille souhaiterait louer la maison pour une durée de 3 ans. Ce qui permettrait de constituer un fond financier pour aider à régler la maison de retraite et les divers soins.

Mais ils souhaitent, avant tout, que la maison reste dans la famille. La vente du bien à l'un des descendants est envisagé, mais pas à l'heure actuelle.

La question est : Est-il possible que les propriètaires de la maison puisse reprendre leur bien afin de le vendre à l'un des descendants de la famille? Quelles sont les obligations à remplir? Que faire pour que la maison reste dans la famille sans la vendre maintenant? Merci, cordialement.